

Septembre 2025

Numero 38



DE HARVILLE À SOMPHEU

Ėdito

François VUILLAUME, Maire

Cher(e)s Habitant(e)s de Sampigny,

Depuis des décennies, les élus successifs des 19 communes de la Communauté de Communes du Sammiellois travaillent dans un esprit de concorde, de vision partagée et d'amitié pour la réalisation des projets et aménagements utiles et nécessaires, répondant aux enjeux d'avenir de notre territoire. En 2024, les travaux de restauration de voiries s'élèvent à + de 350 000€ pour l'ensemble de notre territoire dont 110 000€ pour Sampigny pris en charge de 50% par la Codecom.



D'autres actions qui concernent les habitants du village sont prises en charge par la Codécom : comme le ramassage des ordures ménagères, le fonctionnement de la déchetterie et des dépôts de déchets verts. Le fonctionnement des écoles primaires est également du ressort de notre Communauté de Communes. Pour mener à bien ces projets, des réunions de concertation se sont tenues entre membres élus de collectivités adhérentes. Cela a permis une coopération efficiente avec les élus référents de votre Conseil municipal.

D'autres missions ont également été confiées à la Codecom , la gestion hydraulique des cours d'eau : (Meuse et affluents) , suivi des stations d'épurations individuelles d'assainissement, financement d'actions vers la jeunesse et les aînés qui demeurent dans leur logement , piscine , matériel festif et scénique , aide à l'économie locale en liaison avec la Région Grand Est etc...

La Codecom édite régulièrement un opuscule qui présente ses actions, vous trouverez d'ailleurs le dernier exemplaire avec votre petit journal communal.

Bonne lecture et meilleures salutations.

Dans ce numéro

État civil

Les échos du conseil

Le travail de nos agents

P1

Le travail des entreprises

P8

CCAS

Vie associative P10

Informations diverses et pratiques

Bonne lecture!

État civil





Mariage



Néant

Naissance



Alya BILLAS née le 29 juillet 2025

Nons adressons toutes nos félicitations aux jennes parents

<u>Décès</u>



Dominique MARCHAL décédé le 27 mai 2025

Jean AZIERE décédé le 20 juin 2025

Ioan TAT décédé le 20 juin 2025

Gilberte PETERMANN décédée le 31 aout 2025

Laurent BARBIER décédé le 9 septembre 2025

Nons adressons nos sincères condoléances à leur famille



Les échos du Conseil

Conseil du 15 juin 2025

- Le local qui a été libéré par le boulanger n'a pas de repreneur pour l'instant. Plutôt que de le laisser vide, le Conseil accepte à l'unanimité (moins Julien BERNARD qui ne participe pas au vote) de le louer à l'Etude de Maître Bernard durant la durée de réfection de ses locaux, soit jusqu'à la fin de l'année. La salle de réception de la mairie pourra également être prêtée en tant que de besoin pour les signatures d'actes notariés. Prix du loyer 150€ par mois.
- Le poste d'agent d'accueil était un poste à mi-temps, afin de pouvoir avoir un agent à plein temps, le maire propose de modifier cet intitulé et de créer un poste à pleintemps. Accord du Conseil à l'unanimité.
- Les travaux d'isolation prévus à la Pouponnière n'ont pas pu être financés par l'Etat cette année. Le Maire propose donc de représenter ce dossier en 2026. Accord du Conseil à l'unanimité.
- La demande de bois façonné et livré explose et ne correspond plus à la définition sociale que nous voulions lui donner à l'origine. Après avis de la Commission des bois, le Maire propose de ne livrer du bois qu'aux habitants de plus de 65 ans, et aux personnes malades ou handicapées qui n'ont pas la possibilité de faire leur affouage. Les autres personnes qui pensent pouvoir bénéficier de ce service feront une demande de dérogation auprès du CCAS. Enfin pour l'année 2026, le volume de bois façonné et livré ne dépassera pas 10 stères par foyer et les demandeurs, comme les affouagistes devront être inscrits sur les listes électorales et recensés comme habitants de Sampigny. Accord du Conseil à l'unanimité

Conseil du 15 juillet 2025

- La commune a décidé de vendre le bâtiment du quartier Harville, récemment rendu à la mairie. 3 offres ont été reçues et 2 correspondaient à l'estimation. Le Maire et les adjoints recevront ces deux personnes afin de voir si l'on peut trouver une solution qui satisfasse tout le monde. Accord du Conseil à l'unanimité.
- Le maire explique que la Préfecture (contrôle de légalité) nous a demandé de retirer la délibération du 15 avril qui permettait à la Mairie de participer aux frais de réfection de façades. En effet cette subvention est de la seule compétence de la Communauté de Commune et n'est donc pas cumulable. Le Conseil accepte de retirer cette délibération à l'unanimité.
- Suite à la prolifération des chats errants dans la commune, le Maire propose de reconduire la convention avec 30 millions d'Amis qui finance une partie des frais de stérilisation de ces animaux. Accord du Conseil à l'unanimité.

Conseil du 04 août 2025

- Le maire explique que pour diviser la zone artisanale Harville en plusieurs lots destinés à la vente, il est nécessaire d'établir un document d'urbanisme qui devra être réalisé par un architecte car le terrain dépasse 2500 m² et se trouve dans le périmètre d'un monument historique (château Henriette de Lorraine). Il propose donc de consulter 3 architectes pour avoir des devis. Accord du Conseil à l'unanimité.
- Suite aux rencontres que le Maire et les Adjoints ont eu avec les deux personnes retenues par le Conseil pour l'achat du hangar quartier Harville, il s'avère que l'une d'entre elles accepte de n'acheter que du terrain et fera construire un bâtiment neuf. Le maire et les adjoints proposent que la mairie cède le bâtiment à Monsieur Demarthe et un terrain contigu à Monsieur Bastien. Le Conseil vote oui à l'unanimité sauf Julien Bernard qui ne participe pas aux discussions ni au vote.
- Le maire lit le courrier de Dynasamp qui explique que du matériel installé pour la fête du 14 Juillet a été endommagé par le vent, une toile de couverture d'une tonnelle est déchirée. Coût du remplacement : 497.25 €. Le conseil accepte à l'unanimité la prise en charge de ce remplacement.
- ONF : le maire présente les propositions de coupes destinées à la vente et aux affouages, soit les parcelles 2 et 18 pour la vente des bois debout et la parcelle 7 pour les affouages. Accord du Conseil à l'unanimité.
- Aménagement derrière la salle Mariette Vautrin, l'Architecte des Bâtiments de France vient de donner son accord pour la réalisation de notre projet qui avait déjà été validé par le CAUE, le Maire propose de demander des devis aux entreprises Eurovia et LPBTP. Accord du Conseil à l'unanimité
- Les nouvelles dispositions gouvernementales permettent de reprendre une personne en contrat aidé par l'Etat, le maire propose de reprendre Madame Cuny pour un contrat de 21h par semaine. Accord du Conseil à l'unanimité.
- L'association verdunoise Targa a accepté de reprendre 11 chats qui étaient abandonnés dans le quartier des Roches, cette association les soigne, les stérilise et les propose à des personnes volontaires. Le maire propose de verser 500€ à cette association. Accord du Conseil à l'unanimité

Parking de la lochère



Ce parking a été désimperméabilisé par les soins de la société Eurovia dans le cadre du marché « Sentier pédagogique, lavoirs et gayoir ».Cette réalisation d'un coût de 49 765 euros HT a été financée par l'Etat pour 24 882.50 euros et par l'Agence de bassin Rhin-Meuse pour 8 160 euros.



Les études sur la sécurité du village seront rendues publiques le jeudi 25 septembre 2025 à 19h00 à la salle Mariette VAUTRIN

Le dossier de demande de subvention sera déposée en janvier 2026, tout comme le dossier de remise en état de la rue derrière le Bourg.



Fête Patronale



La fête patronale se déroulera place de la gare les 27 et 28 septembre 2025. Afin d'assurer la sécurité, la circulation sera réglementée. Les enfants recevront des tickets de manèges offerts par la commune par le biais de l'école primaire.

La messe sera célébrée le samedi 20 septembre à l'église de Sampigny à 18h00

Le travail de nos agents

Après trois mois passés en forêt, pour y faire l'entretien et façonner les stères qui seront livrés aux habitants en été, les employés municipaux ont nettoyé la rivière du Mont entre le gayoir et le ponceau qui passe sous la ligne SNCF à proximité du dépôt des déchets verts.



Nettoyage de la rivière du Mont

Puis ils ont commencé la tonte des pelouses et l'entretien des haies du village tout en valorisant les parterres de fleurs.



Le cimetière a également été entretenu avant les fêtes de Pâques.

Par ailleurs, l'éclairage de l'église a été remplacé par des leds afin de diminuer la facture énergétique.

Toutes les lampes de la mairie vont également être remplacées dans les prochains jours.

Les travaux des entreprises



Les 6 logements construits par l'OPH de Meuse rue Abbé Laurent sont maintenant sortis de terre et devraient être terminés pour le printemps prochain.



Les enduits de nos lavoirs ont été repris tout comme le remplacement des pierres abimées, reste à finir, les portes et l'aménagement paysager du gayoir.





A la Lochère, le petit parking de 4 places est fonctionnel, les enrobés sur les trottoirs seront réalisés par la Codecom, comme ceux rue Abbé Laurent.

Autres travaux prévus cette année :

- les travaux d'économie d'énergie à la pouponnière : changement des fenêtres, enlèvement des chaudières à gaz et remplacement par des pompes à chaleur et isolation de la cave (reportés en 2026)
- les aménagements derrière la salle Mariette Vautrin attendent le feu vert de la préfecture sur le projet du CAUE qui a été approuvé par l'architecte des bâtiments de France.
- La voirie neuve qui desservira les logements HLM rue du Verger sera réalisée avant l'hiver.







Cette année, Familles Rurales en partenariat avec la mairie de Sampigny a organisé le Centre de Loisirs du lundi 7 juillet au 25 juillet.

Une moyenne de 20 enfants a fréquenté le centre ;

Parmi les activités très appréciées, les sorties à Forêt'Vasion, le parc Waligator et le Château de Jaulny.

Une visite sur le thème de l'eau sur différents points (château d'eau) a été proposée avec M. Le Maire afin de comprendre le cycle de l'eau domestique. Cette visite a été suivie d'un barbecue offert par la municipalité.

Nous remercions Léa, Louise et Margaux pour leur investissement.

REPAS DES AINÉS

Jeudi 2 octobre à 12h15 à la salle Mariette Vautrin Organisé par la mairie et le CCAS pour les personnes de plus de 65 ans.

Les invitations vous ont été envoyées par courrier.

Merci de nous retourner la fiche d'inscription à la mairie au plus tard le 23 septembre 2025.

Si par erreur, il y avait un oubli, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.







A ce jour, nous ne connaissons pas la date exacte Elle vous sera communiquée par mail courant septembre

Le but de cette opération contribue à financer des projets pour les enfants et adultes de l'ADAPEI.

Merci de réserver le meilleur accueil aux élus et bénévoles qui se présenteront pour la vente de ces brioches.



St NICOLAS

Dimanche 7 décembre à la salle Mariette Vautrin à partir de 15 h. Après le spectacle, St Nicolas remettra aux enfants sages des chocolats.

Un goûter sera offert aux enfants par l'association DYNASAMP.





Vie associative

DVNASAMP

Ces derniers mois, l'association DYNASAMP a eu le plaisir de rassembler petits et grands autour de moments festifs et conviviaux.

Le 29 mai, à l'occasion du jeudi de l'Ascension, la traditionnelle brocante a connu un franc succès : sous un soleil radieux, une cinquantaine d'exposants se sont installés pour le plus grand bonheur des chineurs et promeneurs. Une belle fréquentation, des sourires et de jolies trouvailles : un bilan très positif qui nous encourage à renouveler cette journée de partage.





Le 14 juillet a également été un moment fort de l'été: enfants et familles ont profité des structures gonflables avant de participer à la traditionnelle retraite aux flambeaux, dans une ambiance chaleureuse et festive. La buvette et le stand restauration ont connu une belle fréquentation. Après les concerts, la soirée s'est clôturée en beauté avec un magnifique feu d'artifice, applaudi par tous.

À noter dans les agendas :

DYNASAMP vous donne maintenant rendez-vous pour de nouvelles occasions de se retrouver et de célébrer ensemble :



HALLOWEEN : Le vendredi 31 octobre, petits et grands pourront se déguiser et participer au traditionnel défilé d'Halloween dans les rues du village : frissons et rires garantis !

Le dimanche 30 novembre, la salle Mariette Vautrin accueillera le Marché de Noël : une journée féérique placée sous le signe des lumières, des saveurs et de la convivialité.





Enfin, le dimanche 7 décembre, nous aurons le plaisir de nous associer à la mairie pour fêter Saint-Nicolas, moment de tradition et de partage très attendu par les enfants comme par les parents.

L'Association DYNASAMP remercie chaleureusement tous les participants, bénévoles et habitants qui font vivre ces événements. Continuons ensemble à cultiver la joie, la convivialité et l'esprit de fête dans notre village.

Contact:

Président : Fabrice ARROUGÉ - 06 10 78 56 52

SAMPY'RUN

BILAN DES ACTIVITÉS

24 mai 2025 : Organisation de la 3ème édition du Défi Fou (175 participants)



31 mai et 1er juin 2025: Participation au festival de la famille organisé par la MFR de Commercy

28 juin 2025: Organisation du barbecue annuel



ACTIVITÉS A VENIR



04 Octobre 2025 : Une sortie course à pied et marche est organisée dans le cadre de Octobre Rose

10 Octobre 2025: Assemblée Générale de l'association

31 Octobre: Halloween en association avec Dynasamp





22 Novembre : BEAUJOLAIS NOUVEAU





Enfin, Sampy'Run organise toujours:

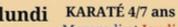
- 1 séance de rando-renfo chaque lundi
- 1 séance de fractionné chaque jeudi
- 1 randonnée chaque samedi matin
 1 séance de course à pied
 trail chaque dimanche

Contact: Ludovic Macheboeuf 06 80 54 96 34

Karate Club Lacroix - Sampigny

2 sites:

- · Lacroix sur Meuse Ancienne caserne des **Pompiers**
- Sampigny 4-10 rue Henriette De Lorraine



Mercredi et Jeudi 18H - 18H45 Samedi 14H30 - 15H15

KARATÉ Compétition Kata:

Mardi: 19H - 20H

KARATÉ Compétition Combat :

Lundi: 19H - 20H 15 Mercredi: 18H45 - 19H45 Jeudi: 18H45 - 20H

Vendredi: 19H - 20H

KARATÉ Confirmé :

Mercredi: 18H45 - 19H45 Jeudi: 18H45 - 20H

Vendredi: 19H - 20H Samedi: 15H15 - 16H15

KARATÉ Tonique:

Mercredi 19H45

KARATÉ CONTACT et MIX :

Mardi: 20H - 21H30

KRAV MAGA:

Mercredi

KIDS: 18H-19H

ADULTES: 19H15-20H45

Retrouvez- nous le lundi KARATÉ 4/7 ans : 1 septembre!







Pour tous renseignements contacter le: 06. 24.27.11.46



Cette année, nous avons eu 120 licenciés Une médaille de bronze au championnat de France Light contact Et une médaille d'argent au championnat de France Krav Maga Plusieurs titres départementaux et régionaux







Chaque jeudi Salle Mariette Vautrin:

<u>De 9h15 à 10h15 : Gymnastique</u> <u>De 10h20 à 11h05 : Pilates</u>

Reprise des cours le jeudi 4 septembre, inscriptions sur place (salle Mariette Vautrin), deux séances gratuites pour une découverte pour les nouveaux adhérents.



Par mail : $\underline{jcpseene@hotmail.fr}$ ou $\underline{francette55300@gmail.com}$

Par téléphone : 06 12 65 47 10 ou 06 22 18 53 36

Après une année sportive bien occupée tous les jeudis par la gym et le Pilates une partie d'adhérentes se sont retrouvées avec leurs conjoints pour un pique-nique partagé le 3 juillet 2025 à Grimaucourt chez Patricia, trésorière de l'association. A l'origine, une marche était programmée le matin pour clore la saison, mais la canicule a incité tout le monde à se retrouver à l'ombre.

C'est donc sous les frondaisons que les tables furent installées et les mets préparés par nos sportives, partagés. L'ambiance sympathique a permis aux conjoints de faire connaissance.

A très bientôt pour vous dérouiller les rotules !!!





LA VAILLANTE



Gros trimestre pour l'association « La Vaillante » le 21 et 22 juin fut le retour de la grenouillade avec un gros samedi, spectacles, concerts, animations se sont succédés toute la soirée.

La restauration a très bien fonctionné avec bien sûr les fameuses cuisses de grenouilles. Pour finir un spectacle pyrotechnique de grande ampleur, a attiré plusieurs milliers de spectateurs. Un grand merci à J.M Animation pour ce spectacle.





Dimanche poursuite de la Grenouillade avec dès le matin une brocante, l'après -midi les spectacles se sont enchainés pour se terminer avec le sosie de Johnny HALLYDAY. Très belle journée malgré un soleil de plomb qui a perturbé la brocante.

Merci à tous les bénévoles pour leur travail sous cette chaleur étouffante.

La Vaillante a fêté ses 80 ans d'existence le 3 août avec une messe en plein air puis tous les bénévoles se sont retrouvés autour d'un repas. A cette occasion et pour le remercier de 30 années de bénévolat, le maire a remis une médaille d'honneur de Sampigny au Président Henri WILLEMET.



La prochaine manifestation aura lieu le 06 décembre avec le loto de la saint Nicolas



Renseignements : 03 29 90 74 41 / 06 27 17 74 95



NOUVELLE GENERATION

Lundi 16/06 : nous avons fait la journée de l'Amitié organisée par Génération Mouvement Fédération de la Meuse où nous sommes affiliés. Plusieurs clubs de Meuse sont venus. Nous étions plus de 130 personnes. Comme activités, il y avait visite de Sampigny, concours de belote ,pétanque, passage d'un certificat d'étude et divers jeux de



24/07 :Un barbecue fut organisé où la convivialité était au rendez-vous, le personnel communal nous a rejoint et a mangé avec nous.





Festival du patchwork à Sainte Marie aux Mines le 19/09



Nous fêterons l'arrivée du beaujolais nouveau le 20/11





et nous serons présents au marché de Noël! 30 novembre



Un jeune écrivain dans le village

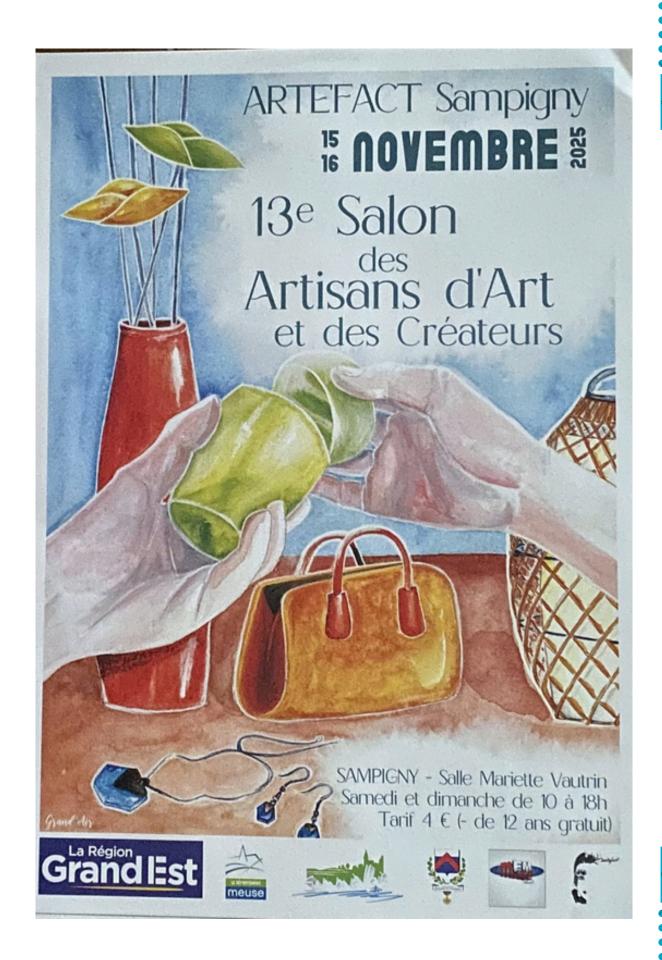
Un jeune sampignolais s'est lancé dans l'écriture. Et à force de travail, il a atteint son but et a fait publier son

Vous pouvez dès maintenant commander son livre grâce au QR code sur l'affiche.

Affiche que vous pouvez retrouver en mairie.

Bravo à lui!





Informations diverses et pratiques



Informations directes par mail

Pour toutes informations diverses (ex: travaux, coupures d'eau, chats perdus, etc...) la Mairie communique par mail. Nous envoyons un maximum de renseignements afin que vous soyez informés dans les plus brefs délais.

Les personnes n'ayant pas communiqué leurs adresses mail et voulant être informées peuvent nous les envoyer à l'adresse suivante : mairie@sampigny.fr ou venir chercher une fiche information en Mairie.

Nous rappelons que ces informations sont strictement confidentielles et que nous ne divulguons aucune adresse sans l'accord de la personne concernée



Enregistrez l'adresse de la Mairie dans vos contacts pour que nos ne soient pas considérés comme SPAM



A la mainie de ton

domicile!

Tu as 16 ans? Le recensement c'est maintenant!



Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.



LES DATES À RETENIR POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



À l'horizon 2026, les élections municipales marqueront un tournant important pour les collectivités. Pour vous aider à anticiper chaque étape de ce calendrier électoral, votre association départementale met à votre disposition cette frise chronologique synthétique. Elle retrace les principales dates à retenir, de la période pré-électorale jusqu'à l'installation des nouveaux conseils municipaux.

Votre association départementale se tient pleinement mobilisée afin de vous accompagner, élus et personnels, tout au long de cette période stratégique.

Lundi 1er septembre 2025

Début de la période pré-électorale: articles L.52-1 et L. 52-8 du Code électoral

- Interdiction de toute campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité.
- Interdictions liées au financement de la campagne électorale.

Fin janvier 2026

Publication des arrêtés préfectoraux fixant les dates et lieux de dépôt des candidatures. Les listes électorales sont mises à jour pour le scrutin.

Vendredi 6 février 2026

Date limite pour s'inscrire sur les listes électorales qui seront utilisées pour le scrutin.

Jeudi 26 février 2026 à 18h00

Date limite pour le dépôt des candidatures pour le premier tour.

Lundi 2 mars 2026 à 00h00

Début de la campagne officielle.

Les communes doivent installer obligatoirement les panneaux d'affichage devant les bureaux de vote.

Jeudi 12 mars 2026 à 18h00

Date limite de notification au maire des noms des assesseurs, délégués et suppléants pour la tenue des bureaux de vote.



Rappel de la règlementation préféctorale







Pour les particuliers, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies, etc., ne sont <u>autorisés qu'aux horaires suivants</u>:

- du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures,
 - les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,
 - · les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Les artisans et entreprises ne sont pas soumis à ces mêmes horaires. Merci donc de pratiquer ces activités avec civisme.



Pour le bien-être de tous, et le respect de chacun, les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections de leurs compagnons !!!









Il n'y a pas de petits papiers
Il n'y a pas de petits mégots
Il n'y a pas de petites crottes
IL N'Y A PAS DE PETITES INCIVILITÉS!



RAPPEL : Des canisacs sont distribués gratuitement à la Mairie





Inscription Affouage et Bois livré



L'été se termine avec des périodes de chaleur intense, notre forêt n'en a pas souffert. Le gros problème reste le dégât des cervidés. En concertation avec l'ONF, la société de chasse et nous même avons trouvé un accord pour augmenter les prélèvements des cervidés. Avec le coût des différentes énergies, le bois reste une énergie encore économique. On peut s'en apercevoir avec le nombre d'affouagistes (36 cette saison) pour un volume réalisé de 547 stères qui représentent une moyenne de 15 stères/ personne.

Pour le bois façonné, il y a eu 45 personnes inscrites pour un volume de 512 stères.

Le personnel a commencé l'abattage en janvier et finit actuellement les livraisons.

Pour dégager du temps aux employés communaux pour l'entretien du village et autres projets au printemps, nous avons été dans l'obligation de prendre une décision impopulaire. En effet, le bois livré est destiné aux personnes ne pouvant pas faire leurs affouages :

- Personnes de plus de 65 ans
- Personnes malades ou souffrant d'un handicap (justificatif)
- Ayant une dérogation par le CCAS
- Pas plus de 10 stères par foyer.
- De plus, les inscriptions pour les affouages (livrés ou à façonner) ne seront autorisées que pour les habitants de Sampigny, recensés et inscrits sur les listes électorales

Les personnes intéressées par les affouages ou livraison de bois pour la saison 2025/2026 peuvent venir s'inscrire en mairie jusqu'au **15 novembre 2025.**

Brame du cerf



Vu les articles 2213-4 du code général des collectivités, et considérant que les grands cervidés contribuent à la richesse biologique de la forêt communale et qu'il convient de les protéger pendant la période du brame nous vous rappelons que la circulation des véhicules motorisés et VTT est interdite sur les chemins blancs de la forêt de Sampigny du 16 septembre 2025 au 15 octobre 2025 de 18h00 à 7h00.

La connaissance de la nature est liée à sa compréhension et à sa bonne gestion, il convient donc de favoriser les bonnes pratiques pédagogiques et l'approche des animaux sauvages en véhicule à moteur est contraire à toute démarche respectueuse de leur comportement, qu'elle peut perturber leur reproduction et les obliger à quitter la place.



CHASSE LES BONS AMIS

dimanche 19 octobre 2025
dimanche 26 octobre 2025
dimanche 9 novembre 2025
dimanche 16 novembre 2025
dimanche 23 novembre 2025
dimanche 30 novembre 2025
dimanche 14 décembre 2025
dimanche 21 décembre 2025

dimanche 4 janvier 2026	
dimanche 11 janvier 2026	
dimanche 25 janvier 2026	
dimanche 1er février 2026	
dimanche 8 février 2026	
dimanche 22 février 2026	

Calendrier de chasse de la saison 2025-2026 ACCA DE SAMPIGNY

~ Territoire 38.025 ~

JUILLET							AOUT								SEPTEMBRE								OCTOBRE							
L	M	M	J	٧	8	D	L	M	M	J	٧	5	D	L	M	M	J	٧	8	D	L	M	M	J	٧	8	D			
	1	2	3	4	5	6					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5			
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	54	6	7		9	10	11	12			
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19			
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	25	20	21	22	23	24	25	26			
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31		Г			

NOVEMBRE								DECEMBRE								JANVIER							FEVRIER							
L	M	M	J	٧	8	D	L	L M M J V S D L M M J							J	٧	5	D	L	M	M	J	٧	5	D					
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4							1			
3	4	5	6	7		2	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8			
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15			
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22			
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28				

Fédination Dispartamentale des Chamacus de la MEUSE CS 20022 27 PUE DOM CEULUER SSON BARLE DUC M : 022870031 Fax : 000000000 Email : NaCS contactifichasseurdehance con



CALENDRIER DES COLLECTES

2025

HAN-SUR-MEUSE, MENIL-AUX-BOIS, SAMPIGNY

OI SAMEDI

02

O) LUNDI

O4 MARDI

O6 JEUDI

-08

09

IO LUNDI

II HARDI

12

13 JEUDI

16

18 MARDO

19

20 JEUDI

21

22

23

24

25

27 JEUOI

28

29

30

DIMANCHE

MERCREDI

VENDREDI

SAMEDI

DUMANCHE

MERCREDI

VENDRED!

SAMEDO

DIMANCHE

MERCREOL

VENDREDI

SAMEDO

DIMANCHE

MERCREDI

VENDREDO

SAMEDE

DIMANCHE

LUNDI

NOVEMBRE

OCTOBRE



PENSEZ A SORTIR VOS BACS ET SACS LA VIELLE AU SOIR



DECEMBRE

	DECEMBRE
OI	LUNDI
02	MARDI
03	HERCREDI
04	JEUDI
05	VENDREDI
06	
******	SAMEDI
07	DIMANCHE
- 08	LUNDI
09	MARDI
10	MERCREDI A
0	JENOI .
	Annual Arthur Control
(2	VENOREDI
13	SAMED1
14	DIMANCHE
15	LUNDI
16	MAROI
2	M.
17	HERCREDI
18	JEUDI
19	VENDREDI
20	SAMEDI
21	DIMANCHE
22	LUNDI
23	MARDI
24	MERCREDI
25	JEUOL
26	VENDREDI
27	SAMEDI
28	DIMANCHE
29	LUNDI
30	MARDI
31	MERCREDI (A)



Mensualisation des factures d'eau

La mairie a mis en place la mensualisation pour le paiement des factures d'Eau et Assainissement Collectif pour les usagers qui le souhaitent.

Il permet pour l'usager de payer en 10 fois une avance sur l'eau régularisée en fin d'année.

Toute nouvelle personne désirant bénéficier de ce service peut venir retirer le dossier de demande à la mairie



Les personnes déjà mensualisées n'ont aucune démarche à faire sauf au cas ou elles voudraient sortir du système de mensualisation.

<u>Les assistantes</u> <u>maternelles du secteur</u>

Mme GUILLET Dyane 7 rue de l'église SAMPIGNY 06 35 10 33 72

Mme RIVIERE Valérie 4 rue de la Motte SAMPIGNY 06 83 63 45 93

Mme LAVAL Amandine 1 rue des juifs MECRIN 06 71 99 32 36



Vous souhaitez découvrir le métier d'assistant(e) maternel(le),

Venez rencontrer le Relais Petite Enfance du Sammiellois et Parcours Pro Petite Enfance Accueillir des enfants à votre domicile ou en MAM?

<u>Le Mardi 23 Septembre 2025</u>



à la salle Mariette Vautrin à Sampigny, Rue Henriette de Lorraine

Entrée libre de 10h à midi





06.19.70.32.95

Cours d'informatique



Les cours d'informatique sont dispensés par Monsieur et Madame PAQUOT Si vous êtes intéressés, rendez-vous



tous les mercredis de 10h à 12h

à partir du mercredi 03 septembre 2025 avec votre matériel (PC portable, tablette)

Assistante sociale de secteur :



Service Social Territorial de Saint Mihiel
Direction Prévention et Accompagnement
Pôle Vie Familiale et Sociale
Département de la Meuse
Téléphone: 03.29.89.12.82 / Poste: 7076



Permanences

UDAP de la Meuse en Sous-préfecture de Commercy :

Premier mercredi du mois de 14h à 17h

Les porteurs de projets sont invités à contacter uniquement l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Meuse (UDAP 55) au numéro suivant 03 29 79 93 80 ou en cas d'absence, le standard du service 03 29 79 93 83





Accès au droits et lutte contre les violences

Commercy - sous préfecture :

1er jeudi du mois de 9h à 12h 3e jeudi du mois de 14h à 17h Sans Rendez-vous Saint-Mihiel - Mairie/CCAS Place des Moines :

> 1er mardi du mois de 14h à 17h Sans Rendez-vous



vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions du logement

Commercy Sous-Préfecture Maison France Service

France Services du Sammiellois Rue du palais de Justice

Saint-Mihiel

Le 2e et 3e lundi du mois de 9h30 à 12h00.

Le 4e mardi du mois de 14h15 à 16h00

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 03 83 27 62 72 ou par mail à l'adresse contact@adil54-55.fr. Notre ligne téléphonique est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et le lundi et le mardi de 13h30 à 16h00. Possibilité de rendez-vous en visioconférence

Conciliateur de justice sur RDV

dropinski.conciliateurdejustice@orange.fr 03 29 89 19 02 (choix 2)

1er mardi du mois 14h30 - 17h30 dans les locaux de France services à St Mihiel

VOEUX DU MAIRE

Afin de ne pas interférer avec la campagne électorale pour les élections municipales de mars 2026, les voeux du Maire, qui présentera le bilan de 12 années de mandat, auront lieu le Vendredi 9 janvier 2026 à 19h00 salle Mariette VAUTRIN

Nous contacter 03.29.90.70.44 mairie@sampigny.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Samedi de 9h00 à 12h00

Horaires d'ouverture de l'agence postale :

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Samedi de 9h00 à 11h30

Numéro d'astreinte: 07.50.56.29.84

Urgences uniquement







Editeur : commune de Sampigny Directeur de la publication : François Vuillaume Imprimé par nos soins